

## Titre de Manager des risques sanitaires, alimentaires et environnementaux (MS)

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres candidats, les candidats à la certification présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation. Il appartient au candidat en situation de handicap de se signaler avant l'entrée dans le processus de certification au référent Handicap d'AgroParisTech et au responsable de la certification avec présentation d'un certificat médical délivré par un médecin agréé. En fonction de la situation du candidat, un Plan d'Accompagnement du candidat en situation de handicap (PAEH) et un aménagement des modalités d'apprentissage des connaissances et compétences et des modalités des épreuves de certification seront mis en place si besoin.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 1 : Concevoir et négocier une politique de gestion des risques sanitaires et sa transcription juridique dans une démarche de santé globale</b>			
<b>1. Réalisation d'une veille active</b>  1.1 Mise en place un système de veille et de prospective juridique, scientifique, économique et sociale à différentes échelles (nationale, européenne, internationale)  1.2 Création d'une cartographie pluridisciplinaire d'experts dans le domaine des risques sanitaires	C1 Recenser les sources de documentation institutionnelles et législatives pertinentes sur les thématiques sanitaire, alimentaire et environnementale, en effectuant une recherche active sur les différents supports disponibles (publications et sites Internet, notamment Légifrance, Eur-lex, sites des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé, de l'économie, des institutions européennes) en vue de les exploiter	<b>Mise en situation professionnelle (partie 1)</b>  Dans le cadre d'une problématique de gestion des risques sanitaires, les candidats reformulent le besoin, définissent les objectifs et le périmètre de la veille ainsi que les outils à disposition. Ils recensent les sources de documentation et identifient les acteurs compétents sur le sujet proposé, en menant des entretiens.  <u>Conditions d'évaluation :</u> Production collective (travail de groupe) faisant l'objet d'une note de synthèse et d'une présentation orale de 45 minutes devant un	Le besoin et les objectifs de la veille sont clairement exprimés.  La bibliographie sur le sujet traité est complète et les sources sélectionnées sont pertinentes et bien référencées.  La cartographie des experts est en adéquation avec la problématique et exhaustive.  Le guide d'entretien et les comptes-rendus réalisés sont qualitatifs et exploitables.  Les données recueillies sont suffisamment complètes, pertinentes et exploitables pour permettre une analyse de la situation.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C2 Recenser par le biais d'une cartographie, les acteurs des domaines juridique, scientifique, économique et social en charge de l'évaluation des risques sanitaires et les mobiliser dans un réseau d'experts, en fonction de leur compétence, pour concevoir une politique de gestion des risques sanitaires	jury, suivie de questions. Chaque candidat présente la partie dont il a la charge.	
<b>2. Analyse de l'évaluation des risques sanitaires dans une démarche de santé globale</b>	<p>C3 Analyser les incertitudes de la situation, au regard des données et informations disponibles, pour en déduire le besoin supplémentaire en évaluation scientifique des risques sanitaires.</p> <p>C4 À partir des données collectées (rapports d'évaluation, publications) et des informations recueillies auprès des experts, réaliser une synthèse de l'évaluation des risques en identifiant avec précision les points clés de la situation (enjeux sanitaires et socio-économiques) pour permettre une gestion des risques adéquate</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle (partie 2)</u></b></p> <p>Dans le cadre d'une problématique de gestion des risques sanitaires, les candidats, à partir des données recueillies dans la partie 1, présentent une analyse synthétique et critique des évaluations des risques. Ils identifient plus particulièrement sous l'angle économique la complexité de la situation et en présentent les points clés.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u> Production collective (travail de groupe) faisant l'objet d'une note de synthèse et d'une présentation orale de 45 minutes devant un jury, suivie de questions. Chaque candidat présente la partie dont il a la charge.</p>	<p>L'analyse critique présentée est argumentée et démontre une aptitude à synthétiser de nombreuses informations multidimensionnelles.</p> <p>La note de synthèse est claire et bien rédigée.</p> <p>Les indicateurs économiques utilisés pour analyser la situation sont clairement explicités et bien choisis.</p> <p>Les points clés retenus sont pertinents.</p>
<b>3. Proposition d'une politique de gestion des risques sanitaires dans une démarche de santé globale en conformité avec les objectifs de l'organisme employeur (public ou privé)</b>	C5 Concevoir différents scénarios en hiérarchisant les enjeux sanitaires et socio-économiques et en combinant des outils de gestion des risques sanitaires pour proposer une politique de gestion des risques adaptée	<p><b><u>Mise en situation professionnelle</u></b></p> <p>Après avoir analysé une problématique de gestion des risques sanitaires, les candidats proposent une politique de gestion des risques avec une approche coût-bénéfices et présentent</p>	<p>Les enjeux sanitaires et socio-économiques sont correctement hiérarchisés.</p> <p>Les outils de gestion des risques sanitaires mis en œuvre sont en adéquation avec la réalité socio-économique de la structure.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C6 Présenter le scénario le plus pertinent au vu des objectifs fixés par l'organisme employeur pour permettre une gestion des risques adaptée et optimale	des recommandations selon différents scénarios.  <u>Conditions d'évaluation :</u> Production collective (travail de groupe) faisant l'objet d'une note de synthèse et d'une présentation orale de 45 minutes devant un jury, suivie de questions. Chaque candidat présente la partie dont il a la charge.	Les différents scénarios proposés sont clairement explicités et le scénario retenu bien argumenté sur la base de l'analyse coûts-bénéfices.  Les recommandations pour la mise en œuvre du scénario retenu sont réalistes et acceptables.
<b>4. Conception de dispositifs juridiques correspondant à la politique de gestion des risques sanitaires choisie</b>	C7 Concevoir et rédiger des dispositifs juridiques s'inscrivant dans les systèmes juridiques existant en maîtrisant les processus, les acteurs et les étapes d'adoption des textes juridiques pour mettre en place la politique de gestion des risques sanitaires retenue	<b><u>Analyse, rédaction et négociation de textes juridiques</u></b>  Les candidats, répartis en groupes, préfigurent un projet de loi et ses décrets d'application sur un sujet d'actualité. Un premier groupe finalise la proposition de loi et explique la différence entre sanction pénale et sanction disciplinaire. Un deuxième groupe rédige le décret d'application relatif aux sanctions pénales. Le troisième groupe rédige le décret d'application des sanctions disciplinaires.  <u>Conditions d'évaluation :</u> Production collective (travail de groupe) faisant l'objet d'un rendu écrit et d'une présentation orale devant un jury, suivie de questions.	Les candidats manipulent avec aisance les différentes méthodes de rédaction des textes juridiques (lois, décrets etc.).  Ils maîtrisent l'articulation entre les différents systèmes juridiques (européen, national).  Ils manient correctement le langage juridique dans la rédaction de la proposition de loi et des décrets d'application.  Ils savent défendre leur position ou critiquer celles des autres.
<b>5. Négociation de la politique de gestion des risques sanitaires retenue et sa transcription juridique</b>	C8 Construire un argumentaire (écrit ou oral) cohérent au service des positions défendues (enjeux socioéconomiques et sanitaires et intérêts de l'organisme) et utiliser les outils et méthodes de négociation pour mobiliser et convaincre	<b><u>Exercice de simulation d'une négociation sous le régime de la procédure législative ordinaire</u></b>  L'exercice reproduit, selon un mode simplifié, les différentes phases de la procédure législative ordinaire. Les candidats	Les amendements élaborés en réponse au projet de texte sont argumentés en faits en droit. Leur rédaction respecte les principes de légistique.

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>  <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b>  <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
	<p>un réseau d'acteurs clés en matière d'adoption des politiques sanitaires, afin de faire adopter par le plus grand nombre la politique de gestion des risques sanitaires</p>	<p>représentent chacun un pays au Conseil de l'Union Européenne ou un groupe politique au Parlement Européen ou endossent le rôle de rapporteur. Les candidats discutent et négocient entre eux autour d'un projet de texte législatif afin d'aboutir, suite à l'examen de différents amendements proposés, à l'accord d'un texte législatif.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u> Production collective (travail de groupe) faisant l'objet de documents écrits et d'une présentation orale devant un jury, suivie de questions. Chaque candidat présente la partie dont il a la charge.</p> <p>Production individuelle avec une note de synthèse</p>	<p>Les cadres théoriques (notamment les procédures) et méthodologiques de la négociation sont mobilisés.</p> <p>Les candidats parviennent à l'élaboration d'un texte législatif accepté par l'ensemble des groupes, issus de compromis mutuels.</p> <p>La répartition du travail dans les groupes est équilibrée.</p> <p>Les délais impartis pour la restitution sont respectés.</p> <p>Les prises de parole sont argumentées, convaincantes au service des positions défendues.</p>
<b>BLOC 2 : Mettre en œuvre une politique de gestion des risques sanitaires et/ou de crises sanitaires</b>			
<b>1. Conception de mesures de gestion permettant d'atteindre les objectifs de la politique globale de gestion des risques sanitaires et/ou de crises sanitaires</b>	<p>C9 Décliner la politique de gestion des risques sanitaires et/ou de crises en proposant des mesures concrètes pour le bon fonctionnement de l'organisme et de son environnement</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle</u></b></p> <p>Dans le cadre de situations données, les candidats doivent décrire, de manière concrète, et expliciter les mesures de gestion des risques sanitaires et/ou de crises qu'ils mettraient en place.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u></p>	<p>Les mesures de gestion sont réalistes, concrètes et adaptées à la situation donnée en matière de gestion des risques sanitaires.</p> <p>Les solutions proposées sont bien argumentées.</p>

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>  <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b>  <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
		Devoir sur table (écrit individuel) d'une durée de 2h	
<p><b>2. Pilotage de la mise en œuvre des mesures de gestion choisies</b></p> <p>2.1 Constitution d'une équipe de gestion de crise</p> <p>2.2 Anticipation d'une crise sanitaire en préparant régulièrement les membres à la gestion de crise</p>	<p>C10 Constituer et animer une équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-en identifiant les compétences nécessaires</li> <li>-en prenant en compte les situations de handicap des membres de l'équipe si besoin pour leur confier des missions adaptées</li> <li>-en organisant des bilans intermédiaires réguliers pour s'assurer de l'avancée des tâches attribuées</li> </ul> <p>afin de mettre en œuvre les mesures de gestion des risques sanitaires</p> <p>C11 Être à l'écoute des signaux faibles pouvant impacter l'organisme en utilisant le système de veille et de prospective juridique, scientifique, économique et sociale mis en place dans l'organisme et déterminer leur niveau d'importance pour anticiper l'imprévu voire l'impensable en matière d'impacts sanitaires, alimentaires et environnementaux</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle « Cellule de crise » (partie 1)</u></b></p> <p>Dans le cadre d'un exercice « Cellule de crise », les candidats constituent l'équipe de gestion de crise de la structure tierce. Ils construisent également et animent un scénario de crise pour cette structure.</p> <p>Les candidats analysent le contexte de l'entreprise, identifient les risques sanitaires et anticipent l'imprévu afin de concevoir le scénario de crise. Ils anticipent également les solutions à apporter en réponse à cette crise dans le cadre de l'élaboration du scénario.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Production collective (travail de groupe) faisant l'objet de documents écrits (composition nominative de la cellule de crise et scénario de crise) et animation de la cellule de crise sur le scénario proposé</p>	<p>Les signaux faibles, lacunes et failles de la structure sont repérés, explicités et hiérarchisés.</p> <p>Le scénario de crise permet d'éprouver la structure face à ces signaux faibles et son objet répond aux préoccupations de la structure tierce (contexte sanitaire, socioéconomique, actualités).</p> <p>Le scénario de crise est précis et suffisamment bien présenté (déroulé, timing...) de façon à ce que la structure l'expérimente comme une véritable menace.</p> <p>Les membres de l'équipe retenue sont clairement identifiés.</p> <p>Les situations personnelles de handicap des différents membres de l'équipe sont identifiées et les missions qui leur sont dévolues sont bien adaptées</p> <p>Leurs compétences correspondent aux exigences du scénario proposé.</p> <p>Les rôles et missions confiés à la fois aux membres qui vont animer l'exercice (candidats à la certification) et à ceux qui vont gérer la crise (personnels de la structure tierce) sont clairement formulés.</p> <p>Les candidats utilisent les outils de bonne conduite de réunion de manière à faire avancer le projet efficacement.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>3. Gestion d'une crise</b></p> <p>3.1 Pilotage d'une cellule de crise</p> <p>3.2 Mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité</p>	<p>C12 Piloter la cellule de crise afin de faire cesser la crise tout en permettant de continuer l'activité, en adaptant rapidement les options de gestion choisies si la situation évolue, en conservant ses facultés intellectuelles en environnement sous pression et en ayant le sens des responsabilités dans une situation de stress.</p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle sur plateau de crise</u></b></p> <p>Situés sur un plateau de crise, les candidats reçoivent une alerte - élaborée à partir de faits réels - et doivent la gérer. L'équipe pédagogique simule les différents protagonistes et est source de réponses aux questions posées par les candidats de manière à ce qu'ils aient les éléments pour gérer l'alerte/la crise. Les candidats mobilisent les outils de gestion adaptés pour faire cesser la crise et mettre en sécurité les personnes et les lieux impactés.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u> Réponse collective sur plateau de crise.</p>	<p>La situation de crise est analysée avec justesse.</p> <p>Les mesures choisies permettent de faire cesser la crise en permettant la continuité des activités dans un délai acceptable.</p> <p>Les outils de gestion utilisés (tableaux de bord, bilans en temps réel) sont bien choisis et correctement utilisés.</p> <p>Les techniques de gestion de stress sont appliquées.</p> <p>La situation est sous contrôle et les décisions sont prises dans le calme et de manière concertée.</p>
<p><b>4. Communication en interne et en externe en contexte de crise</b></p> <p>4.1 Définition et mise en place d'une stratégie de communication de crise</p> <p>4.2 Rédaction d'un communiqué de presse ou d'une note interne</p> <p>4.3 Intervention lors d'une conférence de presse</p>	<p>C13 Communiquer de façon claire et transparente en élaborant un discours factuel et diplomate afin de transmettre des consignes et de rassurer les différents acteurs pour permettre la continuité des activités</p>	<p><b><u>Exercice de Media training</u></b></p> <p>Les candidats choisissent parmi les cas proposés une crise pour laquelle ils doivent prendre la parole en public.</p> <p>Ils doivent ainsi se préparer à une interview en appliquant les règles de base (respect du temps de parole et objectifs du discours), en élaborant des messages clés adaptés à la diversité des publics cibles et en faisant face à tous types de questions.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u> Interview face caméra individuelle</p>	<p>Les éléments de langage sont maîtrisés et s'appuient sur les faits réels</p> <p>Les candidats s'expriment, à l'écrit comme à l'oral, de façon claire, rassurante et adaptée au public cible et leur discours est structuré</p> <p>Les protocoles de prises de paroles en public sont respectés.</p> <p>Les outils de communication inhérentes au media training sont utilisés à bon escient</p> <p>Les candidats font preuve d'empathie adaptée à la circonstance pour les victimes de la crise sanitaire.</p>

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>  <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b>  <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>5. Evaluation de l'efficacité, l'effectivité et l'efficience des mesures de gestion de crise et mise en place des mesures correctives</b></p> <p>5.1 Réalisation d'un retour d'expérience (retex) avec les membres de la cellule de crise</p> <p>5.2 Réalisation d'un diagnostic des mesures de gestion de crise</p> <p>5.3 Adaptation des mesures de gestion en fonction des résultats du diagnostic.</p>	<p>C14 Organiser un retour d'expérience avec les membres de la cellule de crise en réalisant un diagnostic pour repérer les points positifs et les points critiques dans la gestion de crise sanitaire</p> <p>C15 Interpréter les résultats du diagnostic et proposer un plan d'actions pour améliorer l'efficacité, l'effectivité et l'efficience des mesures de gestion de crise de manière à faire progresser la prévention des risques sanitaires au sein de la structure</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle « Cellule de crise » (partie 2)</b>  Suite à l'exercice réalisé, les candidats organisent un retour d'expérience 'à chaud' avec les membres de la cellule de crise en leur soumettant un questionnaire d'évaluation. Sur la base des réponses et de leur propre analyse de la gestion de la crise, les candidats réalisent un diagnostic des mesures de gestion de crise mises en place par les membres de la cellule de crise. Sur la base de ce diagnostic, ils proposent et présentent aux membres de la cellule de crise un plan d'actions correctives, un rétroplanning et des indicateurs vérifiant la mise en œuvre de ces dernières.</p> <p>Une quinzaine de jours après, ils font un retour d'expérience à froid en déterminant les points forts et les points d'amélioration et en évaluant selon des critères quantitatifs et qualitatifs l'efficacité de la gestion de crise.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u>  Production collective (travail de groupe) faisant l'objet de documents écrits et d'une présentation orale devant les membres de la cellule de crise.  Questionnaire d'évaluation établi collectivement par le groupe et animation du retour d'expérience à chaud  Présentation orale collective du diagnostic et du plan d'actions</p>	<p>L'analyse de la gestion de crise est pertinente et permet de mettre en lumière les pratiques à retenir, les points à améliorer et les lacunes.</p> <p>Le questionnaire d'évaluation permet de soulever les points clés et de faire évoluer les pratiques.</p> <p>Le diagnostic a pris en compte de manière complète et exhaustive les différentes composantes (environnement de travail, actions, rôles, outils) de la cellule de crise.</p> <p>Les actions correctives sont créatives et permettent d'améliorer la gestion de crise.</p> <p>Le rétroplanning est réaliste.</p> <p>Les indicateurs permettent de mesurer de manière efficace les actions correctives.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 3 : Assurer la conformité réglementaire des produits et/ou activités</b>			
<b>1. Analyse de l'environnement juridique et des enjeux socio-économiques des produits et/ou activités</b>	C16 Recenser et analyser de façon critique les textes juridiques et normatifs qui s'appliquent à la situation afin de situer l'organisme employeur dans son environnement juridique	<p><b><u>Cas pratique juridique (partie 1)</u></b></p> <p>Le cas pratique juridique s'apparente à une « consultation ». Le candidat est mis en situation professionnelle, on le sollicite afin d'obtenir une réponse à une ou plusieurs questions juridiques à l'occasion d'une affaire.</p> <p>Dans le cadre de cette partie, les candidats traduisent les faits exposés en termes juridiques et recherchent, recensent et analysent les règles juridiques applicables pour les appliquer à la situation d'espèce en s'appuyant sur la jurisprudence pertinente.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u> Restitution individuelle écrite ou orale.</p>	<p>La bibliographie sur le sujet traité est complète et les sources sélectionnées sont bien référencées.</p> <p>La traduction des faits exposés en termes juridiques est correcte</p> <p>Les textes de lois, la jurisprudence et la doctrine sélectionnés sont pertinents et correctement mobilisés.</p> <p>Chaque notion juridique est correctement définie et les conditions d'application de la règle de droit sont bien identifiées.</p>
<b>2. Relais réglementaire entre les différents services concernés pour les produits développés, en cours de développement ou en projet</b>	C17 Dans un objectif d'aide à la décision, traduire des obligations réglementaires en notes et/ou procédures en s'appuyant sur l'analyse critique des textes juridiques et normatifs applicables afin de permettre à l'ensemble des services concernés de résoudre des problèmes complexes de réglementation	<p><b><u>Cas pratique juridique (partie 2)</u></b></p> <p>Dans le cadre de cet exercice, les candidats doivent situer le cas pratique proposé, exposer les faits et les qualifier juridiquement pour en déduire la règle de droit applicable.</p> <p>Enfin, les candidats traduisent les obligations réglementaires en procédure ou note.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u> Restitution individuelle écrite</p>	<p>Les faits correspondant au cas pratique sont clairement exposés et correctement qualifiés</p> <p>Les données recueillies sont suffisamment complètes, pertinentes et exploitables pour permettre une analyse de la situation.</p> <p>Les étapes du raisonnement juridique sont respectées.</p> <p>La traduction des obligations est clairement rédigée et répond aux enjeux des services concernés.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>3. Rédaction et soutien à l'oral d'un plaidoyer en cas de recours juridique mettant en cause l'organisme employeur</b>	C18 Construire un argumentaire juridique écrit et oral au service des positions défendues après avoir analysé de façon critique la réglementation qui s'applique à la situation, afin de défendre les intérêts de l'organisme employeur	<p><b><u>Analyse, rédaction et négociation de texte juridique</u></b></p> <p>Les candidats préfigurent un projet de loi et ses décrets d'application sur un sujet d'actualité et en réalisent le plaidoyer.</p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u> Production collective (travail de groupe) faisant l'objet de documents écrits, d'une présentation orale devant un jury, suivie de questions. Chaque candidat présente la partie dont il a la charge.</p>	<p>Les éléments de langage juridique sont utilisés avec précision, à l'écrit comme à l'oral.</p> <p>La rédaction du projet de loi et de ses décrets d'application respecte les principes de la légistique.</p> <p>Le plaidoyer est structuré, convaincant et argumenté en fait et en droit.</p>

En plus des modalités décrites ci-dessus, la mission et la thèse professionnelle permettent d'évaluer des compétences transversales et relationnelles (soft skills) liées aux activités des blocs.

Chaque bloc de compétences décrit précédemment ouvre droit à la délivrance d'un certificat.

Pour obtenir la certification professionnelle « Manager des risques sanitaires, alimentaires et environnementaux (MS) », le candidat doit :

- (1) Valider l'ensemble des trois blocs de compétences ci-dessous suivant les modalités décrites précédemment :
  - BLOC 1 : Concevoir et négocier une politique de gestion des risques sanitaires et sa transcription juridique dans une démarche de santé globale
  - BLOC 2 : Mettre en œuvre une politique de gestion des risques sanitaires et/ou de crises sanitaires
  - BLOC 3 : Assurer la conformité réglementaire des produits et/ou activités
- (2) Valider une thèse professionnelle fondée sur une mission professionnelle correspondant à un réel besoin exprimé par une structure publique ou para-publique ou une entreprise d'une durée comprise entre 6 et 8 mois équivalents temps plein et faisant l'objet d'un rendu écrit individuel de 30 à 40 pages et d'une soutenance à l'oral devant un jury constitué de personnels internes académiques et de professionnels extérieurs. Cette thèse professionnelle valide une capacité à exploiter de manière autonome dans un cadre professionnel, l'ensemble des compétences acquises.

Dans le cadre d'un dossier VAE, pour obtenir la certification le candidat doit valider les blocs de compétences et apporter les preuves d'une production qui justifie qu'il a pendant son parcours professionnel mobilisé les compétences visées.